Les grèves en Novembre 1901

Paris, 27 décembre — D'après le « Bulletin de l'Office du travail », qui vient de paraître, 20 grèves, dont la tentative de grève générale dans le Nord et le Pas-de-Calais, ont été signalées en novembre à la direction du travail. Le nombre des ouvriers, connu pour 26 d'entre elles, est de 8.503. Il y avait eu, en novembre 1900, 70 grèves, et le nombre moyen de celles qui se sont produites au cours du même mois, pendant les cinq années antérieures à 1901, est de 45.

Les 29 grèves de novembre, dont 25 n'on affecté qu'un seul établissement, sont dues aux principales causes suivantes : demandes d'augmentation de salaire, 8 ; réduction de salaire, 5 ; demandes de renvoi d'ouvriers, contremaitres et directeurs, 5, demandes de réintégration d'ouvriers, 4, etc.

Ces grèves ont éclaté dans 20 départements et on en a compté : 6 dans le Nord, 2 dans le Jura, la Marne, le Pas-de-Calais et la Seine et une seule dans les 15 autres départements.

Les industries ou professions atteintes se répartissent comme suit : industries textiles, 4 ; travail des métaux, mineurs, ouvriers de papeterie, terrassiers, 2 ; auxiliaires de chemins de fer, démolisseurs de navires, déchargeurs, dragueurs, ébénistes, employés de bateaux-omnibus, lunetiers, ouvriers en sparterie, typographes, vanniers, verriers, 1 grève.

Des 29 grèves commencées en novembre, 20 ont pris fin après avoir duré : trois, 1 jour ou moins de 1 jour ; quatre, 2 jours ; trois, 3 jours; une, 6 jours ; une, 7 jours ; deux, 9 jours ; une, 10 jours ; une, 11 jours ; une, 14 jours ; une, 16 jours ; une, 20 jours, et une, 24 jours.

Si l'on y ajoute 2 grèves anciennes terminées en novembre, après avoir duré l'une 25 jours, l'autre 17 jours, on trouve 21 conflits terminés au cours du mois avec les résultats suivants : 3 réussites, 7 transactions, 11 échecs.

UNE FEMME DÉCAPITÉE PAR UN TRAIN

Albi, 27 décembre. — Ce matin, vers les cinq heures, le train numéro 2663, qui va d'Albi à Carmaux, a décapité, au passage à niveau, la femme Mauriès, veuve Gilabert, du hameau de Rascle.

Cete pauvre femme, qui souffrait d'une maladie incurable, se serait volontairement donné la mort en se jetant sous la machine. La tête a été littéralement séparée du tronc, ainsi que le poignet de la main gauche.

Le cadavre n'était revêtu que d'une simple chemise. Au cou, tenait un lacet en fil de fer, avec lequel cette désespérée avait sans doute essayé de s'étrangler, avant de se jeter sous le train.

Les constatations d'usage ont été faites par M. le commissaire.

Commission du Budget

Paris, 27 décembre. — La Commission du budget a entendu aujourd'hui le rapport verbal de M. Alexandre Berard sur le budget du Commerce qui a été adopté. Elle a ensuite demandé à entendre le Président du Conseil sur l'interprétation à donner à quelques-uns des articles du traité Franco-Italien de 1860, réglant la situation des fonctionnaires Sardes qui sont au service des Français.

Sembat, rapporteur du budget des Postes et télégraphes, a examiné le budget rectificatif concernant les Postes et télégraphes. La Commission sur presque tous les points, a maintenu ses décisions antérieures.

M. Merlou, rapporteur général a passé en revue les articles de la loi des Finances.

La Commission a rejeté les articles relatifs au pétrole, aux affiches, au vinaigre, conformément aux propositions de M. Merlou.

Après un échange d'observations, la Commission a rejeté l'article par lequel était créé un certificat facultatif pour les machinistes et conducteurs de machines à vapeur.

Pour le surplus, la commission a adopté le texte de la loi des Finances, en y comprenant les articles précédemment omis dans le projet rectificatif.

ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Samedi 28 décembre 1901 (7 nivôse an 110 de la République) 362e jour de lannée, 7e jour de l'hiver. 19e jour de la lune.

Lever du soleil à 7h. 56 ; coucher à 4 h. 8.

Lever de la lune à 8h. 18 soir ; coucher à 9 h. 30 matin.

Aujourd'hui la durée du jour est stationnaire.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 27 décembre.

Baromètre à 2 heures du soir : 751 m/m (pluie ou vent). Hausse depuis la veille 9 m/m.

Thermomètre à 6 heures du matin : 0° ; à 3 h. de l'après-midi : 5° au-dessus.

Etat du ciel : Couvert.

Direction et force du vent : O.-S.-O., faible.

Pluie tombée depuis 24 heures : 1 m/m. 6.

LIRE EN PREMIERE PAGE :
M. Motte se fâche...
La date des Elections Municipales.
LIRE A LA 2e PAGE :
Le condamné à mort Penoy.

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

LES ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

Voici le texte de l'arrêté de convocation des électeurs que nous apprécions ailleurs :

Nous, Préfet du Département du Nord, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Attendu la démission de MM. Carrette (Henri) élu conseiller municipal de la Ville de Roubaix pour les 1re, 2e et 3e sections ; Milbéo (Hervé), conseiller municipal de la 1re section ; Hespel (Henri) Ponthieu (Séraphin) ; Thérin (Henri) , Dedoncker (Joseph) Tonneau (Floris), conseillers municipaux de la 2e section ; Lepers (Achille) , Nys (Charles); Vandeputte (Henri) ; Wilfart (Jean-Baptiste) ; Denève (Adolphe) , Kimpe (Henri) , Morel (Aimé), conseillers municipaux de la 3e section ; Dujardin (Achille); Carpentier (Achille); Carpentier (Louis) : Sténne (Charles) ; Wattremez (Henri) ; Van Waerebeke (Ivo) , Bailleul (Liévin), conseillers municipaux de la 5e section ;

Vu la loi du 5 Avril 1884, art. 42,

ARRETONS

Art. 1er. — Les électeurs des 1re, 2e, 3e et 5e sections de la Ville de Roubaix, sont convoqués le Dimanche 19 Janvier 1902, à l'effet de procéder à la nomination, savoir

1re section, de deux membres du Conseil municipal.

2e section, de six membres du Conseil municipal.

3e section, de huit membres du Conseil municipal.

5e section, de sept membres du Conseil municipal.

L'élection aura lieu d'après la liste électorale arrêtée le 31 mars 1901.

Art. 2. — Le scrutin sera ouvert de huit heures du matin à six heures du soir.

Des cartes seront adressées, aux électeurs, par les soins du Conseiller municipal faisant fonctions de Maire.

Un arrêté spécial fixera les lieux de réunion des électeurs.

Art. 3. — Les autres dispositions de notre arrêté du 9 Avril 1900 sont applicables à l'élection dont il s'agit.

Art. 4. — Monsieur le Conseiller municipal 1er inscrit (Monsieur Edouard Roussel) est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les 1re, 2e, 3e, et 5e sections de la Ville de Roubaix, partout où besoin sera.

Lille, le 26 Décembre 1901.

Pour copie conforme.

Le Secrétaire général de la Préfecture, Ad. LETAILLEUR. *Le Préfet du Nord,* Signé L. VINCENT.

LES BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de vote pour les élections municipales du 19 janvier 1902, demeurent fixés ainsi qu'il suit :

1re section. — 1er bureau. — Ecole de Garçons, rue du Bois.

1re section. — 2e bureau. — Ancien immeuble Pierre Catteau, rue du Grand-Chemin.

1re section. — 3e bureau. — Ecole de Garçons, rue Brézin.

1re section. — 4e bureau. — Ecole de filles, rue de Naples.

2me section. — 1er bureau. — Cours de Musique, place Notre-Dame.

2me section. — 2e bureau. — Ecole de Garçons, rue Archimède.

2me section. — 3e bureau. — Ecole de Garçons, rue Saint-Vincent.

2me section. — 4e bureau. — Ecole de Garçons, boulevard d'Halluin.

3me section. — 1er bureau. — Ecole de Garçons, rue Ternaux.

3me section. — 2e bureau. — Ecole de Garçons, rue Turgot.

3me section. — 3e bureau. — Ecole de Garçons, rue Montaigne.

5me section. — 1er bureau. — Ecole maternelle, rue Sainte-Elisabeth

5me section. — 2e bureau — Ecole de Garçons, rue Pierre-de-Roubaix

5me section. — 3e bureau. — Ecole de Garçons, rue Delezenne.

LES ELECTEURS INSCRITS

Le nombre des électeurs inscrits dans les sections appelées à voter est le suivant

1re section	5.161
2e section	4.144
3e section	5.454
5e section	4.853

Au total 19612 électeurs sont convoqués.

Les services municipaux

On nous communique l'arrêté suivant

Le conseiller municipal faisant fonctions de Maire,

Vu l'article 82 de la loi du 5 Avril 1884,

Vu la lettre de M. le Préfet du Nord en date du 25 décembre 1901,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures nécessaires pour assurer la bonne marche des services municipaux,

ARRETE :

Art. 1er. — MM. Emile Leblanc, Gilbert Sayet, Paul Despatures et Alfred Bayart, conseillers municipaux, sont désignés pour procéder, concurremment entre eux et avec le Conseiller faisant fonctions de Maire, à tous actes de l'Etat Civil, signer les mandats, certificats de vie, légalisations, extraits et expéditions des délibérations du Conseil municipal, arrêtés d'alignements, de voirie, et toutes autres pièces.

Art. 2. — Le présent arrêté sera notifié à MM. les chefs des services municipaux.

Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 27 décembre 1901

Le Conseiller Municipal faisant fonctions de Maire, E. ROUSSEL.

La Réaction à l'Hôtel-de-Ville

Nous donnons ailleurs les noms des collaborateurs que s'est adjoint M. Roussel, pour l'aider à la mairie de Roubaix. C'est

M. Despatures, fabricant millionnaire, — un brave homme qui devrait se contenter d'être un brave homme, fut, dit-on, républicain au temps jadis ;

M. Gilbert Sayet, l'homme des Jésuites de Mouvaux ;

M Leblanc, patron liseur, représentant dans la minorité cléricale des Démocrates chrétiens domestiqués ;

M. Bayart, patron retordeur, réactionnaire par tradition, par tempérament et par relations d'affaires.

Un vrai bouquet de fleurs, comme on voit.

D'ailleurs, dans la minorité il était difficile de trouver des républicains : aux chardons on ne demande pas des roses.

LA QUESTION DE L'ESPIERRE

Le pauvre *Echo* remâche le démenti qu'il a prétendu donner à notre information.

Pas plus qu'hier, l'*Echo* ne dit la vérité. Les municipalités de Roubaix et de Tourcoing ont décidé la fermeture de l'usine de Grimonpont et si, avant fin janvier, la convention avec la société Delattre n'est pas promulguée, l'usine de Grimonpont sera et demeurera fermée.

M. le Préfet du Nord s'arrangera avec son bon cousin Léopold de Bruxelles...

LA PIEUVRE NOIRE

La congrégation des sœurs de Bon Secours demande l'autorisation pour son établissement de Roubaix, rue Derégnaucourt.

Le Conseil municipal aura à se prononcer sur cette demande ainsi que sur celles déjà introduites. Les candidats de l'Union Cosaque doivent, comme nous l'avons dit, prendre l'engagement de donner un avis favorable à toutes ces demandes.

La maison des sœurs de Bons Secours à Roubaix compte quinze religieuses dont sept sont étrangères.

AUX OUVRIERS SYNDIQUÉS DE ROUBAIX

La chambre syndicale ouvrière textile de Roubaix invite tous les camarades à la GRANDE REUNION qu'elle organise pour le Dimanche 29 décembre, à 2 heures et demie, salle Dominique, rue de l'Alouette.

A cette réunion qui sera strictement privée et où ne seront admis que les membres des Syndicats ouvriers de Roubaix, le citoyen Jules GUESDE, ancien député de Roubaix prendra la parole.

L'ordre du jour sera : «La Question Syndicale».

ITINÉRAIRE DU TIRAGE AU SORT
Classe 1901

Arrondissement de Lille

Canton de Lille-Est, mercredi 15 janvier, neuf heures du matin.

Lille-Nord, mercredi 15 janvier, 2 heures du soir.

Pont-à-Marcq, jeudi 16 janvier, 10 heures du matin.

La Bassée, vendredi 17 janvier, midi et demi.

Quesnoy-sur-Deûle, samedi 18 janvier, 9 heures du matin.

Haubourdin, lundi 20 janvier, 9 heures 1/2 du matin.

Armentières, mardi 21 janvier, 9 heures du matin.

Lille-Nord-Est, mercredi 22 janvier, 9 heures du matin.

Lille-Ouest, mercredi 22 janvier, 2 heures du soir.

Lannoy, jeudi 23 janvier, 10 heures du matin.

Seclin, vendredi 24 janvier, 10 heures 1/4 du matin.

Cysoing, samedi 25 janvier, 2 heures 1/4 du soir.

Tourcoing-Nord, lundi 27 janvier, 9 heures du matin.

Tourcoing-Nord-Est, lundi 27 janvier, 11 heures du matin.

Tourcoing-Sud, mardi 28 janvier, 9 heures du matin.

Lille-Sud-Est, mercredi 29 janvier 9 heures du matin.

Lille-Sud-Ouest, mercredi 29 janvier, 2 heures du soir.

Roubaix-Ouest, jeudi 30 janvier, 9 heures 1/2 du matin.

Roubaix-Est, vendredi 31 janvier, 9 heures 1/2 du matin.

Roubaix-Nord, samedi 1er février, 9 heures 1/2 du matin.

Lille-Sud, lundi 3 février, 9 heures du matin.

Lille-Centre, lundi 3 février, 2 heures du soir.

Arrondissement de Dunkerque

Hondschoote, mercredi 15 janvier, 11 heures 1/2 du matin.

Wormhout, jeudi 16 janvier, 11 heures 1/4 du matin.

Dunkerque-Ouest, samedi 18 janvier, 9 heures du matin.

Gravelines, lundi 20 janvier, 2 heures 1/2 du soir.

Bergues, mardi 21 janvier, 10 heures 1/2 du matin.

Bourbourg, mercredi 22 janvier, 9 heures 3/4 du matin.

Dunkerque-Est, samedi 25 janvier, 9 heures du matin.

Arrondissement d'Hazebrouck

Hazebrouck-Nord, mercredi 15 janvier, 9 heures du matin.

Hazebrouck-Sud, mercredi 15 janvier, 2 heures 1/2 du soir.

Merville, jeudi 16 janvier. 9 heures 1/2 du matin.

Bailleul-Nord-Est, vendredi 17 janvier, 1 heure du soir

Bailleul-Sud-Ouest, vendredi 17 janvier, 2 heures 1/2 du soir.

Cassel, samedi 18 janvier, 9 heures du matin.

Steenvoorde, lundi 20 janvier, 9 heures 1/4 du matin

AU SERVICE DES EAUX. — Un journal local a annoncé qu'un ouvrier du service des eaux s'était fracturé le bras en tombant de la passerelle d'Anchin, pendant les réparations de la conduite d'eau potable. Cette nouvelle est complètement inexacte.

— Le service des eaux a élevé du lundi 16 au dimanche 22 décembre, 123.096 mètres cubes d'eau de rivière et 47.948 mètres cubes d'eau de source, au total 171.044 mètres cubes

ECOLES MUNICIPALES. — Dans la journée d'hier, la distribution des vêtements aux élèves nécessiteux des Ecoles municipales a eu lieu dans les magasins de la ville, rue du Château, pour les écoles désignées ci-après :

De 9 heures à 11 heures : Ecoles de garçons rues Saint-Vincent, Ternaux et Montaigne.

De 2 heures à 4 heures : Ecoles de garçons rues d'Hem et du Moulin. — Ecole de filles rue Chanzy.

LES ADJUDICATIONS. — MM. Roussel, Leblanc, Bayart, conseillers municipaux, ont procédé, hier matin, à l'Hôtel-de-Ville, aux adjudications ci-après :

Mesurage public : Fourniture de plombs façonnés pendant les années 1902, 1903, 1904. M. Fl. Desbarbieux, demeurant à Croix, a été déclaré adjudicataire au prix de 0 fr. 74 le kilo.

Condition publique : Fourniture de papier et de ficelles, pendant les années 1902, 1903 et 1904.

1er lot, papier, fourniture annuelle 3.200 francs. Ont soumissionné, MM. Alfred Fauvarque à Roubaix, 15 fr. 11 %, Trentesaux-Toulemonde à Tourcoing, 15 fr. 30 %, adjudicataire, Hector Dervaux à Roubaix, 10 fr. 35 % de rabais

2e lot, fourniture annuelle de ficelles, 1.560 fr. Ont soumissionné, MM. Saint frères à Paris, 12 % de rabais; Debosschere Alexandre à Lannoy, 16 %, adjudicataire, Haquette père et fils, à Marcq-en-Barœul, 6, 40 %.

ABATTOIR DE ROUBAIX. — Le dimanche 29 décembre courant et jours suivants, vente au détail, à l'abattoir de Roubaix, de bouillon et viande stérilisés.

UNE BARAQUE EN FLAMMES. — Hier matin, vers 3 heures, un incendie s'est déclaré dans une baraque en planches servant de remise pour les voitures de M. Deblauw, charron, demeurant à Marcq, située au boulevard de Mulhouse.

En quelques instants la remise entière brûlait, ainsi que cinq ou six voitures qui s'y trouvaient remisées.

Le feu s'est en outre communiqué au magasin de M. Destabel, marchand de brosses, où il n'a causé que d'insignifiants dégâts.

On ignore la cause du sinistre.

BRIS DE CLOTURE. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Carles Deconinck, âgé de 44 ans, tisserand, demeurant place du Progrès, 2, pour bris de clôture, commis chez M. Pierre Vlu, cabaretier, rue Voltaire, 44, et ivresse.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Jonville frères, Duthoit Pierre, 47 ans, meunier demeurant à Templeuve, a eu le médius droit pris dans une vis.

Le docteur Merlier a prescrit un repos de 15 jours.

— Chez M. Alfred Fauvarque, Davrain Gaston, 15 ans, coursier, demeurant rue de la Tuilerie, 28, s'est blessé au médius gauche en tirant une charrette à bras.

Le docteur Ballenghien a prescrit un repos de 15 jours.

— Chez M. Alfred Motte frères, Vandenhoucq Louise, 20 ans, soigneuse, demeurant rue Larochefoucault, 76, a fr... la main contre une courroie en marche

Le docteur Godefroy a prescrit un repos de 10 à 15 jours.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — La Neuvième Conférence de la saison aura lieu dans le Grand Amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, aujourd'hui samedi, à huit heures et *demie du soir ; elle aura pour sujet* : En Hongrie ; Du Danube aux Carpathes, par M. Robert Gauthiot, agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Tourcoing ; projections nombreuses à la lumière électrique

Théâtres et Concerts

Hippodrome de Roubaix (Tournées Alexandre fils). — A 8 heures, dimanche 29 et lundi 30 décembre : LE VOYAGE EN SUISSE, pièce fantastique en 3 actes, avec le concours des sept clowns merveilleux les Omer's et d'artistes des principaux théâtres de Paris.

Matériel complet en décors, accessoires, trappes, trucs et costumes de Paris.

Prix des places : Fauteuils et Loges, 4 fr. — Pourtour, de face 3 fr. — Pourtours de côté, 2 fr. 50 — Première galerie, 1 fr. 75. — Deuxième galerie, 0 fr. 60. — Pour la location s'adresser comme d'usage.

THEATRE COUVREUR. — Une salle archicomble a accueilli au Théâtre Couvreur la représentation de : « L'Ange de Minuit », donnée mercredi, jour de Noël. L'excellente troupe de notre impresario s'est surpassée dans ce drame où les scènes principales, éclairées par des projections, ont fait l'objet de chaleureuses ovations.

Nous apprenons pour dimanche, 29 courant, le début d'artistes nouveaux :

Mlle Délabrillane, jeune 1er rôle, et M. Lejeune, rôle de genre.

Pour cette soirée, le grand succès populaire : LES DEUX ORPHELINES, drame en cinq actes et huit tableaux.

La soirée commencera par le chef-d'œuvre de M. F. Coppée : FAIS CE QUE DOIS, épisode dramatique en vers de la guerre de 1870-71.

Pour terminer, à la demande générale, LE CONTROLEUR DES WAGONS-LITS, comédie en trois actes.

Malgré les frais que doit occasionner une telle soirée, M. Couvreur, pour que chacun puisse en profiter, a décidé d'offrir cette représentation aux dames.

Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas ; deux dames ensemble ne paieront qu'une seule place.

Prochainement : Le Prêtre. — La Petite Mionne. — Le Médecin des Folles.

PARTI OUVRIER
Section Roubaisienne

REUNIONS DU SAMEDI 28 DECEMBRE

3e SECTION : A 8 heures et demie au Palais au Pile.

[illegible]e SECTION : A 8 heures et demie, Hôtel Carette, rue de l'Alma, 104.

12e SECTION : A 8 heures et demie, au Tonneau Rouge, rue de la Paix.

15e SECTION : A 8 heures et demie, au local, rue des Fleurs.

16e SECTION : A 8 heures et demie, estaminet Mansort, rue de l'Epeule, 777.

5e SECTION : A 8 heures du soir, chez Aimé Mory, rue de Bouvines.

ÉTAT CIVIL
de Roubaix du 27 décembre 1901

Naissances. — Camille Lava, rue de France, 14. — Léon Tanghe, rue Racine, 48. — Léon Boucan, rue d'Alger, cour Saint-Eloi, 4. — Moïse Vanhuysse, rue du Tilleul, 210 bis. — Jeanne Cornille, rue Beaumarchais, 13. — Raymonde Trentesaux, rue Plutarque, 8. — Sylvie Lambert, rue Rollin, maisons Jacquart, 1. — Marcelle Le Bihan, rue Blanchemaille.

Décès. — Marceline Deboosere, 6 ans, rue de la Concorde, 19. — Alfred Caisne, 1 mois, rue Beaurewaert, 51. — Alice Potier, 28 ans, rue Blanchemaille. — Charles Bonte, 50 ans, rue Blanchemaille. — Joseph Demorgny, 42 ans, rue Blanchemaille. — Alfred Lanssens, 3 mois, rue de la Guinguette, 82.

TOURCOING

COMITES DE PATRONAGE. — M. Bourdon, inspecteur primaire, a installé, hier, dans leurs fonctions, les comités de patronage des écoles primaires supérieures, de garçons et de filles ; cette installation a eu lieu le matin, pour l'école des garçons, l'après-midi, pour l'école des filles.

RESULTAT D'ADJUDICATIONS. — Vendredi après-midi, il a été procédé, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Maurice Cordier, adjoint au maire, assisté de MM. Lepiat et Masurel-Leclercq, conseillers municipaux, et en présence de MM. Bloyart, directeur de la voirie, et Butté, receveur municipal, à l'adjudication des denrées nécessaires à la nourriture des chevaux du service de l'ébouage, pendant l'année 1902.

Avaient soumissionné : MM. Albert Vanhoutte, avec un rabais de 1,75 % ; Catteau-Destombes, 5 %; René Flipo, 5.50 %, Dutilleul fils, 6.25 %, Desmazure fils, 6.25 %; Grimonpont-Gadenne, 8 %, adjudicataire.

LES VOLS. — Avant-hier soir, vers cinq heures et demie, un jeune homme de 18 à 20 ans, entrait dans le magasin d'étoffes de Mme Coupleux, rue de l'Epidème, et demandait à acheter des figues et une orange

Mme Coupleux répondit qu'elle n'en vendait pas et retourna dans son arrière-cuisine, tandis que l'individu se retirait.

Quelques minutes après, entendant du bruit dans son magasin, elle alla voir ce qui s'y passait et constata qu'on lui avait volé un coupon de mérinos noir, deux coupons de molleton bleu, un coupon de tissu à lignes noires et blanches, un coupon de tissu à carreaux noirs et blancs, un pantalon pour homme à carreaux noirs et blancs, et deux jupons en satin, l'un noir et l'autre noir et rouge.

— Le même jour, à la même heure, un individu inconnu s'est présenté chez Mlle Vanesbus, marchande de chaussures, rue de Roubaix, 168, et après s'être fait servir une paire de chaussons et des caoutchoucs (valeur 3 fr. 50), prit la fuite sans payer

La police a ouvert une enquête.

— Ces jours derniers, Mme Deportère, ménagère rue des Fauvettes, recevait la visite de son frère, Henri Delemasure, 24 ans, actuellement soldat au 33e de ligne, à Arras.

Or, hier matin, elle constata la disparition d'une somme de cinquante francs qui se trouvait dans *une garde-robe.*

Mme Deportère a déposé une plainte entre les mains de M. Spéneux, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Mme Deportère a déclaré porter ses soupçons sur son frère.

A LA BIBLIOTHEQUE. — Notre bibliothèque vient d'augmenter son catalogue de cinquante-huit volumes, provenant de dons ou d'achats, parmi lesquels citons : La question ouvrière en Angleterre (Paul de Rousiers); P. Proudhon (Desjardins); Le Socialisme intégral (B. Malon); La Quintessence du Socialisme (A. E. Schaffle), etc.

A QUI LE BINOCLE ? — Un domestique, M. Pierre Verkaenst, demeurant rue du Moulin, 36, a trouvé vendredi après-midi, vers deux heures, rue de Wailly, un lorgnon et son étui en cuir rouge portant comme inscription : Comptoir central d'optique, à Bruxelles.

Avis au propriétaire de cet objet.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé hier aux halles : Huitres, 2,500, moules, 175 k., marée, 4250 k., harengs, 425 k., pommes de terre, 250 k., carottes, 150 k.

LES PLACES GRATUITES AU THEATRE. — Il est rappelé aux familles assistées du Bureau de Bienfaisance que 50 cartes d'entrée gratuite sont à leur disposition pour la représentation du dimanche 29 décembre. (Théâtre M. Alexandre fils, rue de Tournai).

Tout amateur peut s'adresser à la mairie (bureau de la population) muni de sa carte d'assisté, de 10 heures à midi, et de deux à cinq heures du soir.

THEATRE COUVREUR. — Lundi 30 décembre, à 8 heures du soir, salle des fêtes, place Leverrier, grand spectacle offert aux dames.

Programme : LES DEUX SOURDS, comédie, et les DEUX ORPHELINES, drame.

ÉTAT CIVIL
de TOURCOING, du 27 décembre

Naissances. — Chomez Madeleine, rue de Rouen 30. — Flipo Suzanne, rue de la Verte-Feuille, 9 — Baisez Jules, rue de Gand, cour Clarisse. — Barthier Noël, place Thiers, cour Liagre. — Hoornaert Marcelle, rue de Gand, 303. — Vandenberghe Henri, rue Auber, 84.

Décès — Desrousseaux Jules, 51 ans, cordonnier, rue du Cœur-Joyeux. — Kints Albert, 6 jours rue des Trois pierres, 207. — Merckaert Germaine, 9 mois, rue Pont de Neuville.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Louis Dupont, 50 ans, garçon brasseur, travaillant à la brasserie Prouvost-Burel, a été atteint à la tête par la chute d'un fût tombé du monte-charges. 15 jours d'incapacité de travail.

ETAT-CIVIL. — Du 27 décembre 1901. — *Naissance.* — Raymonde Dénoulet, rue d'Oran, 3.

Décès. — Nicolas Wébert, 70 ans, journalier, rue Négrier, 34. — Emile Picavet, 6 mois, rue Basse, cour Broue, 5.

WATTRELOS

SERVICE SANITAIRE. — Les animaux de M. Henri Lepers, cultivateur à Wattrelos, reconnus atteints de tuberculose, ont été placés par arrêté préfectoral du 26 décembre 1901, sous la surveillance de M. Bertrand, médecin-vétérinaire à Roubaix.

PARTI OUVRIER. — Le secrétaire du Groupe « l'Humanité » invite les citoyens du Crétinier à venir se grouper en grand nombre au nouveau siège du groupe, chez le citoyen Séraphin Catteau, estaminet de l'Union, au Crétinier.

LIBRE-PENSEE. — Les membres de la Libre-Pensée, section Wattrelosienne, sont invités à se réunir le dimanche, 29 décembre, à 6 heures précises du soir, chez le citoyen Friart, rue Carnot, 112, au Laboureur. Ordre du jour : Questions de la plus haute importance — Présence indispensable.

AVIS DU PERCEPTEUR. — M. Lhotte, percepteur, informe la population que les recettes auront lieu, pour l'année 1902 tous les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 9 heures à midi, et de 2 heures à 4 heures.

Des recettes supplémentaires auront lieu pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet, septembre et octobre, les deuxièmes et quatrièmes lundis, de 2 heures à 4 heures

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un terrassier, Jean Nockart, 33 ans, demeurant à Mouscron, rue de Croix-Rouge, 11, en travaillant à la nouvelle gare annexe de Tourcoing, s'est fait une contusion du pied droit. 12 jours de repos seront nécessaires.

ENSEIGNEMENT. — Par décision du 23 décembre 1901, M. Glaise Fernand, est nommé instituteur à l'école du Centre, en remplacement de M. Carion

ETAT-CIVIL du 27 décembre 1901. — *Naissances.* — Georges Van Artselaere (Laboureur). — Georges Laurent (place du Sapin-Vert).

LANNOY

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Deffrennes-Duplouy, Achille Bonky, 28 ans, apprêteur, demeurant à Templeuve (Belgique), s'est fait une plaie contuse à l'annulaire de la main droite. 20 jours d'incapacité de travail.

— Chez Ferdinand Leborgne, Victor Zuinwort, 26 ans, tisserand, demeurant à Lannoy, s'est fait une piqûre au pouce droit. 10 jours de repos.

MOUVAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Mouvaux s'est réuni jeudi soir, à huit heures, en séance extraordinaire. La séance est ouverte à huit heures 20, sous la présidence de M. Vincent, maire. 18 conseillers sont présents. Le citoyen Delcyver est élu secrétaire de la séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, M. Vincent donne lecture d'une lettre du préfet informant la municipalité que la demande de subvention du pari mutuel pour le chauffage de l'Hospice a été transmise au ministère avec avis favorable.

Le Conseil vote ensuite un crédit de 25 francs destiné à l'achat d'une lanterne pour la rue Marceau.

Sur la proposition du maire, une augmentation de traitement est votée pour l'employé chargé de l'éclairage au pétrole.

M. le président donne lecture de la réponse du préfet concernant la perception des loyers par les femmes des gardes-champêtres. D'après les renseignements reçus, les femmes de ces fonctionnaires peuvent recevoir les loyers.

Le citoyen DESSAUVAGES. — Si la femme de Pluquet continue à faire la perception, nous avons le droit de retirer l'augmentation de 100 francs que nous avons votée à son mari.

LE MAIRE. — Le garde Pluquet m'a prié de vous faire savoir qu'il renonçait à son augmentation si sa femme était autorisée à faire la perception.

Le citoyen MESCHAERT. — Je serais désireux qu'on consulte les habitants par referendum.

LE MAIRE. — Mais cela est inutile puisque nous sommes les représentants des électeurs de cette commune.

Le citoyen DESSAUVAGES. — Les gardes exercent de la pression et quand même leurs femmes les remplaceraient, derrière celles-ci, il y aura toujours l'uniforme. N'avons-nous pas vu les gardes se faire les représentants des brasseries, louer les estaminets, etc.

Le MAIRE. — Messieurs, si vous entendiez dire que les gardes s'occupent encore de la perception ou que la femme Pluquet ferait ce qu'elle ne doit faire, je vous prie de me le faire savoir, alors nous agirons en conséquence.

L'incident est clos.

Lecture est ensuite donnée de la lettre adressée à la Compagnie du Gaz concernant l'éclairage de la rue de Wasquehal. La Compagnie, dans sa réponse, se refuse à éclairer cette rue pour les raisons que l'on sait. Néanmoins, M. Vincent fait remarquer que si M. Florin se décidait à éclairer son habitation, la Compagnie consentirait sans doute à éclairer la rue.

M. PETIT. — Mais M. Florin que j'ai vu dernièrement est décidé et a même écrit en ce sens à la Compagnie. Seulement, la réponse ne vient pas fort vite.

M. VINCENT. — Je ne sais ce que l'on me veut avec cela, je n'ai aucun intérêt à empêcher que satisfaction soit donnée à M. Florin et afin que ma bonne foi ne soit pas mise en doute, si vous y consentez, M. Petit, vous pouvez porter la réponse de la Compagnie à M. Florin ; il verra alors que ce n'est pas notre faute. (M. Petit accepte).

Vu l'état inquiétant de l'école municipale de garçons, M. le maire a prié M. le Préfet d'envoyer M. l'architecte départemental sur les lieux. Cet emploi étant vacant, M le Préfet a autorisé l'administration municipale à faire visiter le bâtiment par l'architecte de la commune. Ce dernier, dans son rapport, constate l'affaissement des deux pignons et l'élargissement des crevasses qui en résultent. Il serait prudent, selon lui, de ne plus faire *l'école dans la quatrième classe.* Le Conseil, sur la proposition du maire, décide de demander au Préfet la fermeture provisoire de la quatrième classe, et de faire vérifier le bâtiment en question par l'architecte départemental récemment nommé.

Le Conseil donne ensuite un avis favorable aux demandes de soutiens de famille qui lui sont soumises

La séance est levée à 9 h. 10.

HEM

BANQUET. — L'association amicales des anciens élèves « La Fraternelle » donera son banquet annuel dimanche prochain chez Tiffry-Libre à la Place.

Une réunion générale de tous les anciens élèves aura lieu à l'école à 2 heures précises, pour se rendre aux « Trois Baudets » avant le banquet.

COMBATS DE COQS. — Dimanche 29 décembre à 5 heures et demie, chez Prévost-Desbonnet, à « Ma Campagne », attaque d'un 3 de 5 pour 25 fr. contre Boussemart de la place.

— Dimanche 29décembre, chez Parent Sidoine, à la « Montagne », rendage d'un 3 de 5 contre le « Vert gland » d'Annappes pour 25 fr.

—*Essai* — Chez M. Boussemard « Au coupeur de paille » le dimanche 29 décembre à midi et demi, essai des races Boussemard, Rohart, Wilfart, Lefèvre, etc.

VIVE LA NOEL ! — Beau jour pour les indigents et élèves des écoles communales de la commune. Le matin, par les soins de la municipalité a eu lieu une distribution de galoches et de sabots, chez MM. Bouvier Jean-Louis, au Petit Lannoy et chez Delmet Achille, aux « Trois Baudets. »

A onze heures et demie, dans la grande salle des fêtes de la mairie qui était comble et dans la quelle nous avons remarqué MM. Delcroix, maire, Lallard et Desbonnet, adjoints ; Catteau Prévost, Delrue, Dellemmes, Manche, Beghin, Carette, Humbert, Gauquié L., conseillers municipaux, Denonne, délégué préfectoral au bureau de bienfaisance, Gérard Payelle, instituteur à Tourcoing, président de la Fraternelle, a été faite une distribution de coquilles par les soins de la municipalité et de jouets par les associations d'anciens et anciennes élèves des écoles communales, aux enfants de ces écoles.

Inutile de dire que nos dévoués instituteurs et institutrices étaient à leur poste.

Aussi les enfants étaient-ils dans la joie en retournant chez eux, soit avec des tambours, fusils canons, ménages, etc.

Ce qui fit mettre dans une rage imprévue tous nos bon cagots.

Au lieu de ces mixtures étranges

qui tous les jours, sont livrées à la consommation, avec les réclames les plus tapageuses, sous le titre fantaisiste d'APERITIF, ne consommez que l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES quinquina

et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille

Savon Paris-Ménage
pour linge et laine

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 27 décembre 1901

Présidence de M. SEE, vice-président

CEUX QUI FRAPPENT LEURS PARENTS. — Jules Wagnon, 32 ans, terrassier à Bondues, et Adrien Desmet, 18 ans, carreleur à Lambersart, sont de ces individus qui ont oublié ce qu'ils doivent à leurs ascendants.

Le premier s'était déjà distingué, en ce sens, et le 15 novembre dernier, une condamnation en 15 jours de prison, avec sursis, avait été prononcée contre lui. Il revient devant le tribunal pour avoir odieusement brutalisé sa vieille mère, infirme, qu'il a frappée à coups de pieds et de poings.

Cette fois, il s'entend infliger un mois de prison, ce qui l'obligera à accomplir les 15 jours précédemment encourus.

Quant à Adrien Desmet, qui, rentré ivre chez lui, dans la nuit du 22 au 23 décembre, a accueilli les observations de sa mère avec des injures et des violences, il est condamné en 40 jours de prison, mais avec sursis.

JEUNES GENS QUI PROMETTENT. — Albert Bossumé, 17 ans, M... C..., 16 ans, et Eugène Desmet, 18 ans, employés à des titres divers au service de M. Hector Houtteman, négociant en tissus à Roubaix, rue d'Isly, ont trouvé le moyen de se faire de l'argent de poche au préjudice du patron : chacun y allant de son concours, ils sont parvenus à toucher plusieurs avis d'encaissements au chemin de fer, en utilisant pour cela le timbre de la maison et en imitant la signature de M. Houtteman ils se sont ainsi approprié une somme d'environ 600 fr. qui a été dépensée en plaisirs de toutes sortes.

Deux mois de prison à Albert Bossumé, 15 jours à M... C..., et un mois à Eugène Desmet, tous avec sursis.

UNE MEPRISE QUI COUTE CHER. — M. François Van Oosthuyn, 42 ans garçon brasseur, rue Carnot, à Croix-Wasquehal, ne s'attendait certes pas, en retournant chez lui, pendant la nuit du 25 novembre, vers 1 heure, à la mésaventure qui allait le surprendre.

Trois individus passablement éméchés se sont jetés sur lui, l'un avec une fourche, les autres avec diverses armes dont la nature n'a pu être définie.

M. Van Oosthuyn a été ramassé tout ensanglanté, le bras droit transpercé par les dents de la fourche, la tête sillonnée de nombreuses ecchymoses qui ont laissé des traces. Il y avait eu erreur, paraît-il !

Un seul individu a pu être arrêté : c'est Henri Verliefden, 26 ans, journalier, qui a donné les noms de ses « collaborateurs », Charles Dedecker et René Conckuyt, qu'on n'a pu retrouver.

Tout ce joli monde n'est pas de la première fraîcheur, au point de vue antécédents judiciaires, et le tribunal a octroyé aux trois personnages une condamnation en chacun 4 mois d'emprisonnement.

MARCHANDS DE JOURNAUX OCCASIONNELS. — M. Charles Caudron, correspondant de journaux à Lille, 16, rue de la Clef, a placé sa confiance en quatre individus qui lui ont offert leurs services.

Munis d'une abondante provision de journaux et d'une casquette *ad hoc*, Désiré Sauvage, *Désiré Thomas, Louis Tournel et Albert Charlet, ont* pris aimablement congé, et n'ont plus reparu.

Pour abus de confiance, 1 mois par défaut à Sauvage, 20 jours à Thomas, 6 jours à Tournel, toujours par défaut, et 16 fr. d'amende seulement à Albert Charlet, le moins coupable et le plus repentant.

AFFAIRES DIVERSES. — Paul Lemaire, 20 ans, journalier à Roubaix, rue Bayard, 6 jours de prison et 500 fr. d'amende pour fraude de 17 kilos de café à Neuville-en-Ferrain.

Vingt jours de prison à Achille Termotte et à son ami Alphonse Renard, de Roubaix, qui avaient loué chez M. Cambier, fabricant de vélos à Roubaix chacun une bicyclette qu'ils n'ont pas représentées à l'expiration du délai de location, mais qu'on a pu heureusement retrouver.

— Pour coup à Léopold Vameynseele, un voisin, 1 mois de prison à François Allard, marchand de bois cassé à Tourcoing, et 15 jours avec sursis à sa femme, née Céline Depelmenein, ménagère.

— Pour rebellion et outrages au gendarme Simon, de la brigade de Wattrelos, 8 jours de prison avec sursis à Robert Taillez, 42 ans, marchand de volailles à Leers.

— Dix jours avec sursis et 5 fr. d'amende à Charles Marsy, journalier à Roubaix, pour rebellion et outrages à l'agent Wuillaume.

APPETIT PERDU.
La fillette était exténuée, les couleurs s'effaçaient de ses joues

Quand vous verrez les couleurs de la santé s'effacer des joues de votre enfant et que vous constaterez l'amaigrissement, la perte des forces, ce qui dénote un mauvais état de santé, nous espérons que vous vous rappelerez l'information donnée dans la lettre suivante :

Viarmes (S.-et-O.), 21 décembre 1900.

Messieurs. Notre fillette Marguerite, âgée de 7 ans, perdait ses belles couleurs et sa gaieté, d'appétit, il n'en était plus question et le sommeil était sinon nul, du moins fort agité. Cherchez à la

Marguerite POULET

distraire ! nous disait-on, nous n'y réussimes pas. Une voisine nous conseilla alors d'essayer l'Emulsion Scot. L'enfant, cependant rebelle à tout médicament, prit avec plaisir votre excellente préparation. Après l'emploi régulier de votre Emulsion Scott l'appétit, le sommeil, la gaité sont revenus. Notre petite Marguerite est maintenant tout à fait bien, grâce à ce salutaire remède, le meilleur pour les enfants qu'affaiblit une croissance trop hâtive. — Léon Poulet.

C'est en vérité un bonheur pour les parents de voir combien leurs enfants ressentent vite les bienfaits du traitement par l'Emulsion Scott. L'appétit s'éveille de suite, les voies digestives remplissent leurs fonctions de saine et vigoureuse manière et le sang riche qui, à nouveau, rose les joues bien remplies dit l'histoire d'une parfaite santé. Seulement il est nécessaire que le public insiste toujours pour bien obtenir la véritable Emulsion Scott, qu'on reconnait à notre marque de fabrique de l'homme portant un gros poisson sur son épaule. Cette marque de fabrique vous permet de distinguer l'Emulsion Scott des préparations inférieures et des contrefaçons et, chose des plus importantes aussi, de ne pas vous laisser tromper.

L'Emulsion Scott, se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, facsimilé de nos flacons, sera envoyé franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

Pour cause de Santé
A CÉDER DE SUITE
Le Grand Bazar Social Français
Situé 2, rue des Vieux Remparts
COURTRAI
à 2 minutes de la Gare

Cette maison la plus connue en Belgique pour ses beaux vêtements vendus bon marché n'a absolument rien de commun avec d'autres maisons de confections

Le Grand Bazar Social Français de Courtrai, le seul de son genre en Belgique, met en vente les trois derniers mois de cette année un stock considérable de vêtements qui seront vendus au prix d'inventaire dans ses immenses locaux, 2, rue des Vieux-Remparts.

Nota. — Bien remarquer que les employés du Grand Bazar Social Français qui attendent les clients à la gare portent des casquettes rouges garnies d'une bande bleue portant l'indication du Bazar Social : sur sa toiture flotte les Dimanches et fêtes un grand drapeau rouge Se défier des individus qui cherchent à entraîner la clientèle dans d'autres maisons de confections, car ces individus reçoivent une prime pour chaque affaire qu'ils font faire.

L'administration rappelle à tous les Français que le Grand Bazar Social de Courtrai a toujours soutenu les ouvriers dans toutes leurs luttes pour leur émancipation, aujourd'hui son directeur fait appel à la solidarité de tous pour lui continuer votre confiance.

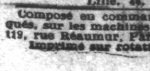

Gratis et Franco, méthode pour guérir mauvais pieds des chevaux.
A. De Meyer à Baisieux.Nord

Le Gérant : Jean PIOTEIX.
Imprimerie de l'Egalité
Lille, 44, Rue de Béthune
Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrens 119, rue Réaumur, Paris.
Imprimé sur rotative Derriey à 4 et 6 pages.